

République Française

Département de l'Oise

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES SABLONS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS N°12/2024

Séance du 21 Mars 2024

| Nombres de Membres | | |
|--------------------|----------|---------|
| En exercice | Présents | Votants |
| 42 | 32 | 34 |

L'an deux mille vingt quatre, le 21 Mars 2024 à 18h00, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle Olivier Métra à Bornel, sous la présidence de Madame Nathalie RAVIER, Présidente.

Présents :

| Date de Convocation |
|---------------------|
| 7 mars 2024 |

ANDEVILLE

Jean-Charles MOREL
Gilbert AUDINET
Pascale AYNARD

| Date d’Affichage |
|------------------|
| 07/03/24 |

BEAUMONT-LES-NONAINS

Valéry BEAUVISAGE

BORNEL

Dominique TOSCANI
Alice CAMPAGNARO
Emmanuel PIGEON
Christiane TOSCANI

Objet de la Délibération
**CONVENTION POUR
LA CONSTRUCTION
ET L'EXPLOITATION
DE PLACES DE
PARKING DE
COVOITURAGE AVEC
LA SANEF**

CHAVENCON

Mireille LUTZ
Daniel CARTAYRADE
(suppléant)

CORBEIL-CERF

Laurent CHEVALLIER

ESCHES

Denis VANHOUTTE

HENONVILLE

Hervé LE MAREC

LABOISSIERE EN THELLE

Jean-Jacques THOMAS
Sylvie COURTAUT
(suppléante)

LA DRENNE

Jean-Sébastien DELAVILLE

LES HAUTS TALICAN

Philippe LOGEAY

LORMAISON

Philippe FREMONT

MERU

Nathalie RAVIER
Adelafid MOKHTARI
Lydie LEDARD
Hugues DE LEON
Frédérique LEBLANC
Georges CHAMPENOIS
Philippe KIESSAMESSO
Sylvain TAMBURRO
Olivier CROISIC
Françoise ETIENNE

MONTCHEVREUIL

Christiane VIGNOLI
(suppléante)

MONTS

Didier BOUILLIANT

POUILLY

Daniel CAUCHIES
Michel GUILLIN
(suppléant)

SAINT-CRÉPIN-IBOUVILLERS

Alain LETELLIER

VALDAMPIERRE

Laurent MERMET
(suppléant)

VILLENEUVE LES SABLONS

Christian NEVEU
Lydia OEUVRARD
(suppléante)

Absents excusés :

Madame Line COURVILLE
Madame Laurence DESCHEPPER
Monsieur Dany GOURET
Madame Virginie PIERREL
Monsieur Mustapha CHAREF
Madame Annie LEROY
Monsieur Eddie VANDENABEELE

Pouvoirs :

Madame Catherine HERMAN à Monsieur Christian NEVEU
Madame Aldijia DAHMOUN à Madame Nathalie RAVIER

Monsieur Olivier CROISIC est désigné secrétaire de séance.

Soit 32 délégués présents ou représentés, formant la majorité des membres du Conseil Communautaire.

OBJET : CONVENTION POUR LA CONSTRUCTION ET L'EXPLOITATION DE PLACES DE PARKING DE COVOITURAGE AVEC LA SANEF

Considérant que dans le cadre du contrat de concession approuvé par le décret n°2023-44 du 30 janvier 2023, la SANEF doit procéder à la création de places de parking de covoiturage pour les usagers des autoroutes concédées avec le concours des collectivités territoriales intéressées.

Considérant que l'échangeur de Méru sur l'autoroute A16 a été identifié comme l'un des sites potentiels pour l'implantation d'un tel parking.

Vu le plan de mobilité simplifié,

Considérant que la construction de ce parking sur domaine public autoroutier ferait l'objet d'une prise en charge par la Communauté de Communes des Sablons à hauteur de 30 % des investissements calculés sur la base d'un prix forfaitaire à la place,

Considérant que ce parking compterait 44 places pour un coût unitaire à la place valeur novembre 2023 de 9 945 euros,

Considérant qu'à ce titre, la participation de la Communauté de Communes des Sablons s'élèverait à 131 274 euros,

Vu le projet de convention pour la construction et l'exploitation de places de parkings de covoiturage avec la SANEF,

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
Le

Le Conseil Communautaire,
après en avoir délibéré à la majorité absolue,
Messieurs Laurent CHEVALLIER, Didier
BOUILLIANT et Philippe LOGEAY ayant voté contre

et publication ou
notification
du

AUTORISE Madame la Présidente à signer la convention pour la construction et l'exploitation de places de parkings de covoiturage avec la SANEF.

Fait et délibéré,
les jours, mois et ans sus-dits,

La Présidente

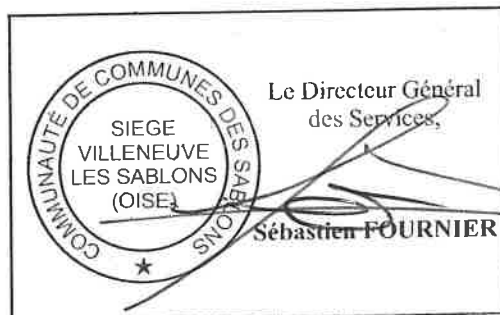


Nathalie RAVIER



Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
Le **25 MARS 2024**

et publication ou
notification
du **25 MARS 2024**



Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : COMMUNAUTE DE COMMUNES DES SABLONS

Utilisateur : FOURNIER Sebastien

Paramètres de la transaction :

| | |
|---|---|
| Numéro de l'acte : | DEL202412 |
| Objet : | Délibération n°2024-12 - Convention pour la construction et l'exploitation de places de parking de covoiturage avec la SANEF |
| Type de transaction : | Transmission d'actes |
| Date de la décision : | 2024-03-21 00:00:00+01 |
| Nature de l'acte : | Délibérations |
| Documents papiers complémentaires : | NON |
| Classification matières/sous-matières : | 7.5 - Subventions |
| Identifiant unique : | 060-246000582-20240321-DEL202412-DE |
| URL d'archivage : | Non définie |
| Notification : | Non notifiée |

Fichiers contenus dans l'archive :

| Fichier | Type | Taille |
|---|-----------------|----------|
| Enveloppe métier Nom métier : 060-246000582-20240321-DEL202412-DE-1-1_0.xml | text/xml | 945 o |
| Document principal (Délibération) Nom original : N°12_20240325144524.pdf Nom métier : 99_DE-060-246000582-20240321-DEL202412-DE-1-1_1.pdf | application/pdf | 150.6 Ko |

Cycle de vie de la transaction :

| Etat | Date | Message |
|----------------------------|----------------------------|------------------------------------|
| Posté | 25 mars 2024 à 16h10min29s | Dépôt initial |
| En attente de transmission | 25 mars 2024 à 16h11min50s | Accepté par le TdT : validation OK |
| Transmis | 25 mars 2024 à 16h11min54s | Transmis au MI |
| Acquittement reçu | 25 mars 2024 à 16h12min08s | Reçu par le MI le 2024-03-25 |